Ex Libris

PROFESSOR J. S. WILL

KB 005 9

Library
of the
University of Toronto

LE VRAY,

Discours de la Bataille

donnée (PAR MONSIEVR) le 13. iour de Mars, 1569. Entre Chasteauneuf & Iarnac: (ou est tombé mort le Prince de Condé) Auec le roolle des mortz, prisonniers & blessez.

De l'Imprimerie de Guillaume de Nyuerd, Imprimeur ordinaire du Roy, & Libraire à Paris, tenant sa boutique en la court du Palais.

AVEC PRIVILEGE.

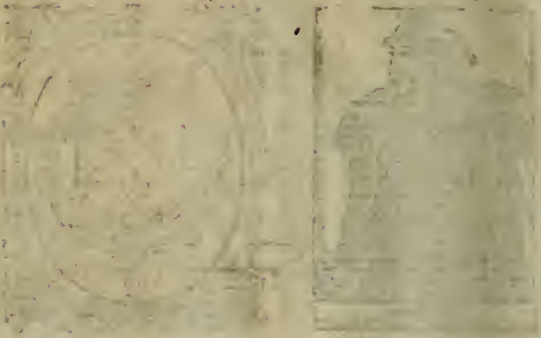

MOnſeigneur le Duc d'Anjou & de Bourbõnois, filz & frere de Roy, & Lieutenant General de ſa majeſté repreſentant ſa perſonne par tout ſon royaume, pays, terres & ſeigneuries de ſon obeïſſance. Ayant durãt ceſt yuer dernier empeſché auec l'armée & forces qu'il auoit, Que le prince de Condé, auec les ſiens, Soit par le moyen du paſſage des Riuieres, qu'il a tenté par pluſieurs fois, ou par terre, ne s'allaſt ioindre auec le prince d'Orenge, qui

lors estoit entré dedãs ce Royaume auec vne grosse & forte armée, auroit non seulement gardé ledict prince de Condé de passer, mais poursuiuy és lieux ou il estoit, & faict tout ce qu'il a esté possible, pour essayer de le combatre, ce qu'il n'auroit peu, tant à cause des retraites qu'il auoit à son auantage, l'incommodité de l'yuer & mauuais temps qu'il faisoit, que pour estre le païs enuirõné de plusieurs riuieres, ou il faloit passer, tellement que ledict prince d'Orenge se voyãt hors de toute esperance du passage dudict prince de Condé, fut contrainct de se retirer & rompre son armée. Et lors mondict Seigneur se delibera d'entrer dedans le pays de leur conqueste, pour les aller forcer & combatre, & s'achemina droict à Cõfolant, ou il passa la riuiere de Vienne, & de la par deux fois celle

de Charête, pour se rendre à Vertueil, ou il fut aduerty que les ennemis prenoient le chemin de sainct Iean d'Angely, Xainctes, & Coignac pour passer ladicte riuiere de Charente, en deliberation d'aller du costé de Gascongne, pour se ioindre auec des forces, que les Vicomtes leur amenoient, & de la s'acheminer par le Languedoc, & passant par Viuerays, se rendre en Bourgoigne & Lorraine, pour trouuer le Duc des deux ponts, qui faisoit leuée pour eux, d'vn bon nombre tant de gens de cheual que de pied.

Surquoy mondict seigneur encores qu'il fust du costé de la riuiere ou ilz estoient, aduisa de la repasser, & s'en alla à l'entour de la ville d'Angoulesme, qu'ilz tiennent & ont fortifiée, & en laquelle ilz ont laissé bonne & forte garnison, pour leur coupper ledict

chemin d'aller en Gascongne. Et cõme il arriua à l'endroict dudict Angoulesme trouua que partie desdictz ennemys estoient desia acheminez à Barbezieux,& à Archiac,lesquelz desesperez de leur entreprinse retournerent soudain à Coignac, & sur ladicte riuiere. Et tout sus l'heure mondict seigneur partit, & auec extreme diligence & faisant fort grandes traictes auec son armée, vint prendre vn chasteau, qui est entre ledict Coignac, & Angoulesme,nommé Chasteauneuf, ou cõmandoit vn Escossois,qui a esté autrefois archer de la garde du Roy,auec vn bon nombre de soldatz, ausquelz mondict Seigneur prenãt ledict chasteau donna la vie. Et tout soudain & en fort grande diligence fut commãdé de refaire le pont dudict Chasteau neuf,qui auoit esté rompu,&vn autre

à

à basteaux à l'endroict qui auoit esté aduisé: Et ce pendant que lon y besongnoit, mondict seigneur marcha le lendemain, qui estoit le Vendredy vnziéme du present mois, auec l'armée droict audict Coignac, esperant de trouuer partie des ennemis encores deça, ou les y attirer: & ou ilz n'y voudroient venir, cela seruiroit pour recognoistre la ville quand l'occasion se presenteroit de l'assaillir. Aussi pour mettre en doubte lesdicts ennemis de ce que mondict seigneur auoit volõté de faire, & qu'ilz pensassent, qu'il ne deut point retourner audit Chasteauneuf passer l'eau, & estant là il decouurit que l'armée dudict Prince delogeoit dudict Coignac par l'autre costé de la Riuiere, & vint ce iour la coucher audict Iarnac, & mõdict seigneur retourna coucher audict Chasteau-

neuf,& fist huict lieuës auec toute l'armée,soit à l'aller, ou au retour, tant pour faire hastér lesdictz deux ponts qui ont esté faitz audict Chasteauneuf que pour faire passer toute l'armée.

Mais les ennemis,le lendemain qui estoit le Samedy douziéme de ce moys auec toute leur armée, se vindrent presenter sur vn lieu hault, qui est sur le passaige:tellement que n'ayãs peu estre les pontz paracheuez, monseigneur ne peust desloger ce jour la dudict Chasteauneuf, & ledict Prince auec sadicte armée coucha à vne lieuë & demie de l'autre costé de ladicte riuiere,& ce voyant commanda mondict seigneur que toute son armée cõmençast à passer dés la minuict sur lesditz deux ponts, chacun regiment en son ordre, & à l'heure qui leur fut ordonné.

Ce

Ce que fut executé auec telle dilligence & promptitude que la place qui est sur la montaigne viz à viz du pont se trouua gaignée des nostres: en laquelle les ennemys commençoient desia à y venir par l'vn des bouts, lesquelz voyants que les nostres l'auoiét desia gaignée se retirerent à vn quart de lieuë de là, & prindrent leur place de bataille pres d'vn Village fort aduantageux, & tres-difficille, à cause d'vn lieu eminent qu'il y auoit, & d'vn ruisseau qui estoit deuant eux, ou il y failloit aller à la file & l'vn apres l'autre Et estans ainsi lesditz ennemis ilz s'arresterent & se tindrent ferme là sans bouger.

Ce que voiant mondict Seigneur, feit incontinent descendre toute son armée à vne plaine qui se trouua deuant eux, & soudain fut l'escarmouche atta

chée bien roide & menüe, de telle façon qu'ils furent cõtraincts de quicter le ruisseau, faisans retirer leurs gens de pied, lesquelz ils couuroient auec de grosses troupes de Cauallerie, iusques à vn autre lieu sur le bord d'vn estang & autres ruisseaux qu'il y auoit, & passa soudain l'armée de mondict Seigneur le mieux qu'elle peut, estans touſiours les ennemis attachez à la queüe par les nostres iusques à la chaussée dudict estang, ou ceux desdicts ennemys qui se retirerent derriere, furent soustenus de leurs harquebuziers, & y eut vne escarmouche fort grande, & plusieurs charges qui y furent faictes. Mais en fin voyant que les ennemys auoient l'aduantage en repoulsant les nostres souuent & rudement, estant leur armée en lieu fort aduantageux.

Mondict

Mondict Seigneur feit incontinent re congnoistre vn chemin à main droicte, lequel encores qu'il fust assez difficile, se trouua le plus aisé, & feit marcher toute son armée de ce costé là, & lors ils abandonnerent la chaussée. Et en ce mesme temps fut commandé à vn regimẽt des Reystres de passer sur ladicte chaussée pour estre à leur flan, Ce qu'il feit. Et lesdicts ennemis ayans tourné la teste droict à nostre armée qui passoit, vindrent à la charger fort viuement, ou les premiers des troupes de mondict Seigneur furent renuersez. Et neantmoins si bien soustenuz qu'apres auoir duré le combat quelque temps, mondict Seigneur y ariua auec toute sa troupe, & les chargea si furieusement que le Prince de Condé & plusieurs Seigneurs, Capitaines, & Gentils-hommes des leur furent tuez

& prins prisonniers, & le reste se mist à fuyr au grand galop.

Et se voulans par fois r'allier, ils furent poursuiuys si viuement qu'ils n'en eurent le moyen, ny le loisir, & comme ils fuyoient, & estans tousiours poursuiuys par mondict Seigneur auec son Armée, arriua ledict regimẽt des Reystres qui auoit passé sur ladicte chaussée, lequel auec le reste des nostres poursuiuit & executa la victoire trois lieuës durant.

Et mondict Seigneur, apres auoir aussi poursuiuy la victoire deux grandes lieuës auec ses troupes, & luy estãt rapporté, que plusieurs desdicts ennemis, tant de cheual que de pied, auoient pris la main gauche & s'estoiẽt retirez dedans Iarnac, marcha soudain auec l'artillerie pour prendre ladicte ville & chasteau, laquelle il leur feit abandonner

bandoner, & ceux des ennemis qui y estoient se retirerent par le pont qu'ils rompirent apres eux, & ne peurent se sauuer si promptement, estans poursuiuys de si pres comme ilz estoient qu'il fut tué là vne partie de leur Infanterie. Et des le soir mesmes mondict Seigneur logea audict Iarnac, tant pour rassembler son Armée, que pour sçauoir qu'estoient deuenus l'Amiral, Andelot son frere, & les principaux qui restoient auec eux, ou luy fut rapporté que les nostres auoiẽt poursuiuy lesdicts Amiral & Andelot iusques à Xaintes qui est à huict grandes lieuës du lieu ou la bataille a esté commencée, & que bien pres de ladite ville la Cornette dudict Amiral fut prinse, & l'homme qui la portoit amené en vie prisonnier: & que lesdicts Amiral & Andelot qui estoient sous ladite

Cornette se sauuerent dedans ladicte ville, estans bien montez, comme ilz estoient.

L'armée de mondict Seigneur & celle des ennemis cõmencerent à seveoir & prendre les aduantages les vns sur les autres des le Dimanche matin treziéme de ce present mois au soleil leuant, & dura le combat & la poursuite des ennemis, de la bataille que mõdict Seigneur a gaigné, iusques à six heures du soir, Faict au camp de Iarnac, le lundy quatorziéme iour de Mars, mil cinq cens soixante-neuf.

Signé

HENRY.

Et plus bas.

FIZES.

La Noue de Bretaigne.
Pons de Bretaigne.
Corbouzon, lieutenãt du Prince de Condé.
L'enseigne dudict Prince.
Spondillan cappitaine des gardes dudict prince.
L'eueſque de Cominges, frere baſtard du prince de Nauarre.
L'enseigne du comte de la Rochefoucault.
L'enseigne de l'Admiral
Lanauroie, qui couchoit à la chambre de l'Admiral.
Un Prouençal, lieutenant de Mouuãs.
Le Comte de Choiſy, saincte meſme.
Le baron de Roigny de Normandie.
L'aiſné de Clermont d'Amboiſe.
Coignee.
La Barbée.
La Roche-meſneul de Bretaigne.
Broutiere, couſin de caſtel-pers.

Lanallié du Perche.
Le baron du Montandré.
La loüe de Vendosme.
Belleuille Languilliere.
Fontenaille coronal d'vn regiment de ges de pied.
La motte Iousseau,
Le ieune Chaulmont, sieur de la forse.
Collenéle Ieune, escuyer de la Roche-foucault
Rauillier.
Tillay de Poitou, Fauconnier du Roy.
Le ieune Vigny de Nyuernois.
Fressclou, maistre d'hostel du sieur de Lauerdin.
Le boys de Merilles.
Le mareschal nueil.
Il y en a encores plusieurs prisonniers qui ne sont dedans ce memoire.
Le ieune Chemerault, est reuenu de visiter les regimens, & dict en auoir trouué soixante

xante dont il n'a apporté les noms, & ne les sçait pas.

Son frere aisné est aussi allé és autres regimens, & apres qu'on les aura apportez à Monseigneur comme il a expressement commandé, il les enuoyra au Roy.

Extraict du priuilege.

IL eſt permis à Guillaume de Nyuerd, Imprimeur ordinaire du Roy, & libraire en ceſte ville de Paris, d'Imprimer & expoſer en vente Le diſcours de la bataille dõnée le treziéme de ce preſent moys, entre chaſteauneuf & Iarnac, *Auec defences à tous autres d'Imprimer ny en expoſer en vẽte d'autres que de ceux qui auront eſté imprimez par ledit de Nyuerd, ſur les peines contenues audict priuilege.*

Faict au Conſeil tenu à Paris, pres la perſonne de Monſeigneur le Duc d'Alençon, le 26. iour de Mars, 1569.

Signé

CLAVSSE.